





Quels outils pour gérer le risque amiante à chaque étape du processus ?





Les portes du Rhône 131 chemin du Bac à Traille 69647 Caluire cedex

Tél.: 0820 820 990 Fax: 0820 820 148



Lyon le 24 Mai 2018 Atelier animé par Gilles LE POULARD



Sommaire

Pourquoi Sogelink?

Une réglementation en pleine évolution

La réponse : Amiante360





Pourquoi Sogelink?

- Editeur de solutions SaaS depuis 2000
- Des solutions éprouvées et reconnues par la profession (Dict.fr, MapLink, Buil2Map,....)
- Une offre complète depuis 2015 à destination des différents acteurs impliqués :
 - Donneurs d'ordres
 - Opérateurs de repérages
 - Laboratoires d'analyses
 - Entreprises de travaux SS3 ou SS4
- La solution Amiante360 leader sur le marché



Point réglementaire

- Impact du Code du Travail
- Impact du Code de la Santé Publique





Dernières évolutions réglementaires

Le Décret du 03 juin 2011

• Les DTA réalisés avant le 01/01/2013 doivent être mis à jour avant le 31/01/2021

Loi ALUR du 26 mars 2014

 L'état d'amiante doit être annexé aux bail de chaque location

La loi travail adoptée en mai 2016

 Rend obligatoire le repérage avant travaux mais le décret n'est pas à ce jour publié.

















Le 1er février 2012

 Un Dossier amiante des parties privatives (DAPP).

Le 1er juin 2015

 Transmission au Préfet des rapports de repérages des MPCA liste A contenant de l'amiante

Décret du 9 mai 2017

 Impose désormais au donneur d'ordre de faire rechercher la présence d'amiante préalablement à toutes opérations.





La Plateforme collaborative de la gestion du risque Amiante









Présence d'amiante





Amiante360





Amiante 360



- Suivi et gestion chantiers SS3 et SS4
- Phase d'étude → réception
- Calendrier travaux
- Programme de repérage





- Gestion temps d'exposition
- Diffusions réglementaires
- Archivage de données





Prévention (Code de la Santé) Travaux (Code du Travail) **Application Patrimoine Application Travaux Application Exposition** Gestion du patrimoine et cartographie des MPCA Espace partagé spécifique pour la gestion Suivi des chantiers et des expositions du Mise à jour et diffusion sécurisée des documents de chantiers en \$\$4 et \$\$3 depuis la phase personnel dans le cadre d'opérations de réglementaires (DTA, nouveaux repérages...) d'étude à la phase de réception désamiantage ou de maintenance. Retrait ou encapsulage Mise à jour automatique du DTA/DAPP **MPCA** Référencement coordonnées Pilotage des chantiers en SS3 Accès à l'historique du bâtiment Rédaction du PRA Dépose et partage des documents Suivi des processus obligatoires pérateur de repérage Planification travaux **Application Mobile** Mise à jour automatique du DTA et Maintenance de sa fiche récapitulative Saisie des repérages sur site en mode Pilotage des chantiers en SS4 hors connexion Gestion des déchets Diffusion des documents de chantier Plugin Vision patrimoine amianté Mise à jour et partage des **AutoCad** Vision cartographique de l'ensemble Entretien des bâtiments documents obligatoires (PRA, des travaux en cours Pilotage actions SS3 et Plans DWG →Outil registre déchets...) Suivi des travaux Outil → DWG avec Annuaire des utilisateurs concernés Archivage des documents zones amiantées Stratégie échantillonnage Intégration des résultats des analyses Suivi des analyses Gestion des écarts Modules Fonctionnels de l'application Etapes Acteurs







Merci de votre attention



Les portes du Rhône 131 chemin du Bac à Traille 69647 Caluire cedex

Tél.: 0820 820 990 Fax: 0820 820 148